Souvenirs d'un voyage au Canada

I

L'HABITANT CANADIEN

Les membres de la Société d'Economie sociale et des Unions de la Paix sociale, qui assistaient à la réunion annuel e 1886, ont conservé le souvenir d'une conférence de M Hector Fabre. M. le commissaire général du Canada à Paris parla t de son pays et de ses compatriotes avec cette chaleur de cœur, cet enjouement plein de charme et cette netteté d'exposition qui font de lui un orateur attachant, un artiste de la parole. Traiter après l'habile conférencier de la "Société française au Canada" serait au moins téméraire de la part d'un simple touriste. Notre but est plus modeste : tracer une esquisse rapide de l'"habitant" canadien et de l'Indien, tels qu'ils nous sont apparus au cours d'un récent voyage dans le nord de l'Amérique.

"Si j'avais à me représenter un être tout à fait heureux et sage, disait M. Fabre, ma pensée se fixerait de suite sur le paysan canadien. On ne l'appelle pas paysan mais "habitant", pour bien indiquer qu'il est à lui seul le pays tout entier." C'est de cet être "heureux et sage" que nous entretiendrons d'abord le lecteur. Nous examinerons, d'une part, la physionomie même de l'habitant et son caractère propre : de l'autre, la situation politique, sociale et économique qui lui est faite, ou, plus exactement, qu'il s'est faite.

I

Au physique, l'habitant rappelle le paysan normand ou breton. Il est petit, vigoureux, énergique. Ses ancêtres, venus de France à la suite suite des premier explorateurs : Cartier, Champlain, Roberval, etc., appartenaient à la race virile des cultivateurs et des soldats. Capables de résister aux intempéries comme aux fatigues, ils ont été au Nouveau-Monde les premiers pionniers de la civilisation. Parmi leurs descendants, seuls les enfants bien constitués ont pu supporter les rigueurs de l'hiver. Ainsi s'est formée, par sélection, une population robuste, aguerrie par un climat vif et sec

L'intelligence de l'habitant est prompte ; sa nature patiente et réfléchie : sa volonté ferme et persistante. De ses pères, le Canadien a conservé la gaieté, l'imagination et les sentiments généreux. Au contact de l'Anglais, il a pris le goût des idées modérées. S'il n'a pas encore au même degré que celui-ci l'instinct des affaires, s'il ne s'est pas absolument affranchi de la routine, il fait cependant une plus large part que ses anciens compatriotes au sens pratique et à l'esprit d'initiative.

Abandonnés par le "Vieux Pays" en 1763, les colons ont senti le besoin de se grouper pour lutter contre les exigences du vainqueur. L'amour du clocher est resté au fond de tous les cœurs. Quand il s'agit d'aller au loin, dans la forêt vierge ou dans la prairie sans limite, tailler un domaine aux familles qui se forment, on émigre par masses Tandis que l'Anglais part seul pour le nord-ouest et les Montagnes - Rocheuses, le paysan canadien, guidé par un prêtre explorateur, tel que le curé Labelle, ou par un économie des Laviguerie, tel que Mgr Taché, fonde des paroisses dans le nord-est et au Manitoba. L'habitant s'est fait en Amérique le champion du catholicisme et le propagateur de l'influence française. Patriotisme religieux, religion nationale, culte de la France et culte de Rome, s'absorbant l'un dans l'autre, tel est le double sentiment qui remplit l'âme du colon. Il sait, ce fils de nos paysans, que s'il parle aujourd'hui la langue de ses pères, s'il a conservé ses coutumes et ses lois, s'il forme sous la tutelle nominale de l'Angleterre, une seconde Nouvelle-France ou Nouvelle-Bretagne, c'est au clergé qu'il le doit

Seul le clergé, dépositaire des traditions nationales comme des traditions romaines, pouvait déjouer le projet d'absorption qu'avait conçu la race conquérante. On parlait de faire le vide au Canada, comme on avait fait le vide en Irlande ; on voulait *anglifier* et *protestantiser* le pays. Confiant dans l'intelligence et le courage de son curé, l'habitant vint à lui et le curé comprit la grandeur de la tâche qui lui incombait. Les débris de la colonie, rassemblés par le prêtre, forment à l'heure présente un petit peuple avec lequel la métropole est obligée de compter. Ce peuple peut se diriger, assurer son avenir, débattre ses intérêts. Il le sait, mais il se souvient. Il se rappelle qu'au jour ds l'épreuve il a remis le sort de la colonie entre les mains des seuls hommes capables alors de venir à son aide, et il entend payer de reconnaissance ceux qui ne lui ont pas ménagé les marques de dévouement.

Allez à travers la campagne canadienne, sur les rives du Saint-Laurent ; parcourez la province de Québec, qui formait autrefois le Canada proprement dit, vous apercevrez des maisons solidement bâties en rondins équarris, moitié cabane, moitié cottage. C'est la demeure de l'habitant Des bardeaux sortes de lattes superposées, jouant l'ardoise, couvrent un toit qui fait saillie. L'intérieur est celui d'un paysan aisé. Voici la pièce principale : un grand lit tient un côté ; au-dessus du lit pend un crucifix ; contre les murs sont clouées des images coloriées représentant la vierge Marie et certains traits de la vie des Saints ; Parfois encore, des gravures qui rappellent divers épisodes de l'histoire de France. Par malheur, l'âtre antique, le manteau de la cheminée ont cédé la place au prosaïque fourneau des Yankees. Derrière, se trouvent la chambre des enfants et les annexes. C'est la simplicité et l'aisance, mais point encore le confortable des demeures américaines.

L'habitant, nous l'avons dit, est un Français, mais un Vieux Français. Il conserve avec un soin scrupuleux, avec une sorte de piété filiale les traditions que lui ont léguées ses grands parents. Sa France à lui, qui se reflète dans la paroisse canadienne, la reconnaîtrait-il chez nous, s'il passait l'Atlantique ? On peut en douter. Le Canadien n'ignore pas les modifications profondes qui ont transformé notre organisme social. Sur ces modifications, il évite presque toujours de porter un jugement "La France, se dit-il, a tracé sa voie à sa guise ; nous n'avons pas à intervenir. Quoiqu'il arrive, jamais nous ne la renierons."

S'il est fier de son origine, s'il garde religieusement les principes qu'il a reçus de son ancienne mère-patrie, l'habitant se déclare satisfait de sa situation actuelle. Il est le loyal sujet de Sa Majesté Britannique. Et pourquoi ne servirait-il pas fidèlement une "Gracieuse Souveraine" qui fait droit à toutes ses revendications légitimes ? D'ailleurs, l'ennemi naturel du Français d'Amérique, ce n'est pas une île lointaine dont le prestige dépasse aujourd'hui la puissance ; c'est cette grande république, qui s'étend de l'autre côté du Saint-Laurent. Pour le Canada, l'Angleterre n'est plus un maître gênant et tyrannique, c'est un tuteur bienveillant, un allié nécessaire.

Soucieux de suivre les préceptes de sa religion, qui lui recommande "de croître et de multiplier," l'habitant voit dans l'observance de cette prescription, non seulement l'accomplissement d'un devoir, mais un moyen politique d'arriver à lutter contre les empiètements de la race anglo-saxonne. M. Cazajeux (1) exprimait naguère cette idée en termes excellents : ".... En un mot "les Canadiens VEULENT *être une* "*nation*, et ils le seront si leur vo-"lonté continue à fixer ce but avec "la même énergie qui les a faits ce "qu'ils sont, énergie plus forte que "celle de leurs conquérants, énergie qui vient à bout, en les absorbant, des essaims d'émigrants en-"voyés sans discontinuer par la "métropole actuelle, énergie com-"parable seulement à celle qui a "créé le colossal Empire leur voi-"sin d'au-delà du Saint-Laurent.. "Ces immenses espaces à peupler, "cette domination étrangère à se-"couer *loyalement*, ces voisins à "contenir et à égaler un jour, tou-"tes ces destinées qui sont celles de "cette race, elle ne pourra les ac-"complir que si elle est admirable-"ment féconde. Il y a là au cœur "de tous un impérieux commande-"ment."

Auprès de l'habitant, nos paysans feraient triste figure. Chez nous, c'est la vie à l'étroit dans un petit enclos ; tous s'y restreignent et restreignent aussi le nombre de leurs enfants. Dans la campagne canadienne, c'est l'existence large, indépendante. On dépense sans compter, ce qui est souvent un défaut ; mais, sans compter, on se donne le luxe d'une nombreuse famille. A les voir, le dimanche, gantés de frais et de neuf habillés, les hommes en *gentlemen*, les filles en demoiselles de qualité, dirigeant leurs "irotieurs" sur l'église paroissiale, on se croirait au milieu de touristes retournant à la ville. Leurs traits sont fins, leur tenue élégante ; on se demande d'où leur vient le bon goût que révèle leur mise. Peut-être leurs économies passent-elles parfois en achats futiles. Confiants dans l'avenir, ils n'épargnent guère et pourraient, à cet égard, prendre modèle sur le paysan normand.

A son tour, le Normand, qui se contente d'un fils unique, jette rarement les yeux sur ses anciens compatriotes. La "veillée" réunit la famille. Ils sont vingt bambins, grands garçons ou fillettes. C'est la vie primitive dans toute sa fraîcheur, avec tout son cachet ; c'est la *famille souche*, telle encore que la décrite M Le Play. L'histoire de ces ménages ne varie guère. Colin et Colette se sont plu ; leurs parents les ont fiancés et six mois après, souvent plus tard, le brave curé presente à leurs "épousailles." Arrivent les enfants : c'est pain bénit. Vingt ans s'écoulent et les grands font sauter les petits au maillot. Souvent les aînés sont déjà mariés que la mère de famille n'a pas renoncé aux espérances. Alors chacun pique d'honneur songe à peupler le pays de colons français. La coutume du "vingt-sixième" n'existe qu'au Canada. Elle en est l'expression vivante. Mettre à la charge du clergé le vingt-sixième enfant d'une même femme, le fardeau ne semble-t-il pas bien léger pour l'Eglise ? Eh, mon Dieu ! le Benjamin de vingt-cinq frères n'est pas un mythe au Canada. Le curé prêche la multiplication à outrance et ses ouailles sont tellement convaincues de la nécessité de cette pratique qu'elles ont fait tomber une candidature à la députation, pour cause de célibat. Quel est le résultat de cette émulation ? C'est que, depuis 1763, les Canadiens, de 63,000 qu'ils étaient, sont devenus 2 millions (1,400,000 au Canada, 600,000 aux Etats-Unis), qu'ils ont augmenté d'environ trente-deux fois leur nombre primitif tandis que la France doublait à grand'peine (1).

La race, stimulée par le climat, ne paraît pas ressentir de ce prodigieux développement. A Iberville, un poste avancé de la civilisation, situé sur la route du lac Saint-Jean, au nord-est de Québec, la "créature" (2), à laquelle nous demandions un jour, comptait trente-cinq ans au plus et le bebe qu'elle berçait sur les marches de l'escalier prenait rang le onzième. Les dix premiers respiraient la santé. Inutile d'ajouter que la maman attendait la douzaine. Dans cette même excursion le "charretier" qui nous conduisait était l'aîné de quatorze enfants. Il trouvait tout naturel de subvenir aux besoins de la ma sonnée jusqu'à l'époque de son mariage. Ce jour là, le jeune automédon passera la consigne à ses frères et chacun, à tour de rôle, travaillera de son mieux pour apporter l'aisance au foyer paternel.

Est-il maintenant besoin d'insister sur les qualités morales de l'habitant ? Ferme dans ses convictions, courageux à l'ouvrage, il ne connaît ni la débauche, ni l'oisiveté. Sorti d'une famille pour en former une autre, il garde avec les vrais affections, la dignité du cœur, la candeur de l'âme et je ne sais quelle virginité dans l'imagination.

(1) V. *La Réforme sociale*, 2e série, t. III, p. 602.

(1) Voir à ce sujet un article du *Mail*, de Toronto, reproduit dans la *Réforme sociale* du 15 mars 1886, sous ce titre : *Avenir des Canadiens-Français*.

(2) Nom donné à la femme par l'habitant.

Contestation de l'Assomption

Son Honneur le juge Taschereau a rendu, mercredi soir, jugement sur le témoignage d'Anastasie Lepine. Ce témoignage ayant été contredit, ou du moins assez simplifié, d'ailleurs, les accusations rapportées par Lépine n'étant pas dans les articulations, Son Honneur dit qu'il donne le benéfice du doute au défendeur. L'enquête s'est continuée hier matin, jeudi.

M. BARTHÉLEMY PELLETIER est assermenté. Il a été employe au comité liberal de l'Assomption ; il a vu la Alfred Veine, Damase Loyer, le Dr Forest, Cyriac Chaput, Léon Piché, Isaie Lepine, Amedée Lépine, Adolphe Forest. Il est allé une fois chez M. Cyriac Chaput, lui dire que quelqu'un désirait le voir à l'hôtel Wright. C'est M. Eugène Archambault qui l'envoyait là. Il a su après que c'était M. Ganthier qui envoyait demander Chaput, ainsi que Tancrede Archambault. Il a vu M. Louis Normandeau au comite tous les jours. Lorsqu'il est allé convoquer les gens pour se rendre chez Wright, le comite n'était pas encore formé. M. Duhamel lui a donné $3.50 pour l'ouvrage qu'il a fait au comite, soit pour allumer le poêle, balayer ouvrir et fermer la salle du comite tous les jours.

Il n'a pas fait d'autres commissions. Il est allé chez Venne le soir de l'orgie. Il est parti de la à 9½ heures. Il a vu Cotineau transporter des provisions dans sa voiture.

EUGÈNE ARCHAMBAULT, voiturier, allait très souvent au comité de M. Gauthier. Pendant l'élection, il a souvent demandé des renseignements au Dr Forest touchant certains électeurs. Il ne se rappelle pas s'être rencontré avec MM. Gauthier et Louis Normandin à l'hôtel Wright ; cela a pu arriver, mais il ne se rappelle pas. Il a vu tres souvent Amédee et Isaie Lepine au comite de M. Gauthier. Il est allé à Saint-Roch la veille de la votation. Quelques jours avant la votation, il est allé chez M. Lafortune avec M. Oswald Chaput à Saint-Roch. On disait alors que M. Lafortune n'était pas en faveur de M. Gauthier, à cause d'une certaine reclamation que M. Gauthier refusait de regler. Il a vu M. Oswald Chaput et Lafortune dans une rue de Saint-Roch. Le jour de la nomination, il a assisté à l'assemblee. Il a vu souvent au comité liberal, chez Mme Archambault, Amedee et Isaie Lepine, Loyer, etc. ; ces gens se réunissaient là et jouaient aux cartes. Le témoin dit qu'il avait intérêt à garder ces personnes au point de vue électoral. Il rencontrait tres souvent M. Cyriac Chaput a l'hôtel Wright. Au comite de Mme Archambault il s'y faisait des discours. M. Gauthier, le candidat, a parle, et beaucoup d'autres.

M. CYRIAC CHAPUT, marchand. Il est alle chercher une procuration au comite de M. Gauthier, le jour de la votation. C'est M. Oswald Chaput qui lui a donnée. Il alla le voir a l'hôtel Wright, ou il rencontra des amis de M. Gauthier. Il s'est occupé assez vivement d'élection. Il est alle avec le Dr Forest voir des electeurs ; chez un M. Longpré, un M. Saint-Amour et un M. Laderoute. Il a parlé à M. Longpre près de ses batiments puis est entre dans la maison avec le Dr Forest. Le témoin est ensuite entré dans la chambre avec Mme Longpré et lui a dit ; Il ne me coûterait pas de donner $10 a votre mari comme charretier.... Le témoin dit qu'il connait bien M. et Mme France Longpré, ce sont des honnêtes gens. Il avait pris $10 chez M. Duhamel, pere ; ce sont ces $10 qu'il a offerts à Mde Longpré. Quand il a demandé $10 a M. Duhamel, pere, ce dernier est alle au comité voir son fils le notaire Duhamel afin de lui demander s'il devait donner cette somme. Il a donné $3 à un nommé Laderoute pour aller chercher un orateur pour le dimanche. Il a donné $4 a Amable Archambault, avocat, de Montreal, pour envoyer des représentants de M. Gauthier. Il n'a pas produit ces divers comptes. Le Dr Forest était avec le témoin quand ce dernier a demandé de l'argent a M. Duhamel. Il a assisté la veille de la nomination à une conversation entre M. Barthelemy Rocher et l'honorable Louis Archambault. C'est ce dernier qui a envoyé chercher M. Rocher. M. Archambault a dit a M. Rocher qu'il pourrait être destitue comme registrateur s'il persistait à se presenter. M. Rocher a été destitué aussitôt après la nommination. M. Archambault à cette occasion a dit a M. Rocher : "ne vous presentez pas et je vous garantis que vous ne serez pas destitué." Le jour de la nomination l'honorable M. Louis Archambault a adressé la parole en faveur de M. Gauthier.

Transquestionné, le témoin ajoute qu'il a dit a M. le Dr Forest, que ces dix piastres seraient données à M. Longpre en sa qualite de cocher. Il savait que beaucoup de gens qui etaient en faveur du Dr Forest à l'election locale, étaient pour M. Rocher à l'election federale.

M. BENJAMIN DUHAMEL. Il a donné $10 à M. Cyriac Chaput. Ce dernier était en voiture avec le Dr Forest.

RAYMOND LAJOIE, de l'Assomption ; il a vote a la derniere election. Il a voté au poll de la paroisse. Rodolphe Forest représentait M. Gauthier, avant de voter. Rodolphe Forest l'a amené dehors, lui a parle d'election, puis enfin l'a traité. Rodolphe Forest a aussi offert de la boisson à Joseph Henri, un électeur de l'Assomption. Le témoin a vu boire Henri. Rodolphe Forest s'occupait beaucoup d'élection. Il a souvent sorti du poll le jour de la votation. Pendant la votation Rodolphe Forest est venu au village une fois, il n'a pas éte très longtemps.

Transquestionné—Le témoin ajoute que le jour de la votation, il *chequait* les listes pour M. Rocher ; il se tenait dans un appartement voisin du lieu où se tenait les votants. Forest a traité le témoin avec de la boisson qu'il portait dans un flacon. En lui donnant de la boisson, Forest lui a dit : Tu nous laisses a cette élection-ci. Le temoin a répondu : Ça vous reste à savoir.

RODOLPHE FOREST est appelé et ne répond pas à son nom.

OSCAR FOREST, de l'Assomption. Il ne peut pas dire ou est son frere, Rodolphe Forest. Ce dernier est parti de chez lui depuis lundi matin.

LOUIS JÉRÉMIE MARTEL, de l'Assomption ; il sait que Rodolphe Forest avait de la boisson au poll de la paroisse.

FRANÇOIS LONGPRÉ, cultivateur, de l'Assomption ; il a voté à la derniere élection A l'élection locale il a voté pour le Dr Forest. A l'election fédérale quelques jours avant la votation le Dr Forest et Cyriac Chaput sont alles chez lui. Chaput lui a dit qu'il l'engagerait comme charretier et qu'il le paierait un bon prix. Le témoin a répondu qu'il était trop tard, qu'il avait promis de voter pour M. Gauthier. Il croit que c'était l'intention du Dr Forest et Chaput d'acheter son vote. Le Dr Forest a dit à Cyriac Chaput : je te disais qu'il était trop tard. Le Dr Forest et Chaput ont exprimé leur étonnement que le témoin se déclarât en faveur de M. Rocher. Ils ont dit même que le témoin en votant pour M. Rocher, cela leur faisait perdre plusieurs voix. M. Chaput a ensuite demandé à la femme du témoin de rentrer dans sa chambre ; elle l'a suivi.

Transquestionné—Le témoin dit qu'il est cultivateur et n'a jamais été engagé comme charretier.

MME FRANÇOIS LONGPRÉ, épouse du témoin précédent. Le Dr Forest et Cyriac Chaput sont alles chez son mari pendant l'election. Le Dr Forest est entré dans une chambre avec le témoin et lui a dit : Savez-vous si votre mari viendrait avec nous si on lui donnait $10 ? Le témoin a repondu que son mari ne les suivrait pas ni pour $10 ni pour $15. Dans la cuisine le Dr Forest, Cyriac Chaput et François Longpre n'ont parle que d'election.

M. GAUTHIER, le défendeur en cette cause, est assermenté. Il est allé une fois chez M. Nazaire Bourgoin, avocat de Montreal ; il a obtenu une lettre de M. Bourgoin lui promettant son appui. M. Bourgoin est alle a Mascouche dans les interêts du témoin.

MARGUERITE LOYER, épouse d'Alfred Veine. Sa maison a été occupée la veille de la votation par des gens qui ont bu toute la nuit. Rodolphe Forest y est venu et a bu lui aussi. Le témoin et son mari ont caché les chaussures et le chapeau de Stanislas Loyer pour l'empêcher de voter. Loyer voulait aller voter pour M. Rocher. Pendant l'apres-midi M. Tancrede Archambault y est allé et a dit aux personnes presentes qu'il était temps d'aller voter. Dans la nuit le Dr Forest est venu chercher son fils.

FRANÇOIS XAVIER LEMIRE, officier-rapporteur à la derniere élection fédérale du comté de l'Assomption, déclare par la liste électorale que M. Bédard Normandeau, le requérant en cette cause, avait droit de vote à la dernière élection. De plus que Stanislas Loyer, Isaie Lepine, Barthelemy Pelletier, Rodolphe Forest, etc, avaient également droit de vote.

La défense a éte avertie hier soir qu'elle aura à réfuter ce matin les accusations rapportées dans les témoignages de M. et Mme François Longpré, ainsi qu'à se disculper de la tentative de corruption pratiquée par M. Nazaire Bourgoin, avocat, de Montreal.

L'enquête se continue.

Les détectives de Montréal

Le mystère qui entourait la personnalité de Frank Wilson *alias* Hayner se dissipe peu à peu.

Le détective américain est un homme comme les autres, il a un métier comme tout le monde et même une famille comme la plupart des gens.

Wilson entrevu à Montréal ; il a passé le mercredi à l'hôtel Balmoral. Il a eu une entrevue avec les avocats du Grand-Tronc et est parti le soir pour Brooklyn, où il va passer quelques jours en famille avec sa vieille mère et son fils âgé de 12 ans.

Hier matin, MM. Kerr et Carter étant indisposés tous deux, M. Goldstein, jr., leur associé, représentait la poursuite.

On a reçu le témoignage suivant de M. Marcus Alex :

Je suis depuis 8 ans agent des billets du chemin de fer Vermont Central. Je connais Joseph Fahey et Bureau.

Le 31 octobre dernier, un dimanche, je suis allé à la gare Bonaventure vers 2½ heures et je suis parti à 4 heures. Lorsque je suis arrivé j'ai vu Fahey, Naeglé et Bureau.

En passant près de Naeglé, celui-ci m'a montré un télégramme contenant la description d'un individu et m'a demandé si je l'avais vu à bord d'un train.

Je suis resté dix minutes avec les accusés.

Un peu plus tard Naeglé et Bureau sont allés sur la rue Saint-Jacques et Bureau est resté dans la gare où il était de garde.

Bureau, Fahey et Naeglé m'ont parlé plusieurs fois. Bureau semblait avoir bu.

A quatre heures quand j'ai quitté la gare Bureau marchait droit. Je n'ai vu Wilson qu'après l'arrestation.

Les Canadiens des Etats-Unis

WOONSOCKET, R. I.—A Noël, le chœur de l'église du Précieux Sang exécutera la messe solennelle de M. A. Miné. Le chant à vêpres depassera tout ce qui a été chanté déjà dans notre église.

WORCESTER—La Société Saint-Jean-Baptiste qui fait l'orgueil de la population canadienne française ici, célébrera le vingtième anniversaire de sa fondation, jeudi soir le 29 du mois courant, par une magnifique soirée, avec banquet, dans la salle des Artisans, (Mechanics Hall).

Tous les présidents des sociétés canadiennes de secours mutuel de la Nouvelle-Angleterre ont été invités pour la circonstance, et notre éloquent et patriotique confrère, M. H. A. Dubuque, sera l'orateur du jour.

SOUTHBRIDGE—Le jour de Noël, le chœur de l'église Notre-Dame, aide des Montagnards, chantera la messe de Battmann, avec accompagnement d'orchestre. A l'offertoire l'*Ave Morin*, de Gounod, avec (violon *obligato*) par le professeur Bourque et à la préface, l'oratorio de Haendel, avec accompagnement d'orchestre seront aussi exécutés.

—Le bazar qui a eu lieu au profit de l'église a eu un immense succes ; on dit que les recettes s'élevent à au-delà $2,500. La cloture de ce bazar a eu lieu dimanche soir par un grand concert sacré donné sous le patronage de Mgr Brochu, par les Montagnards, sous la direction immédiate de M. Ernest Decelles. La musique de Battmann, Gounod, Donizetti, Schuman, Faure, etc., etc., fut interprétée on ne peut mieux ; le *Gloria* de Battmann, par les Montagnards, avec accompagnement d'orchestre, fut magnifique, ainsi que le *Sanctus* et le *Kyrie*, de la messe. Sainte Cécile de Gounod, qui fut chanté par les mêmes, assistés de six jeunes demoiselles. Les trios furent très bien rendus par Mlle D. Girard qui a une magnifique voix de soprano, ainsi que M. J. Trudel, tenor, et K. Jos. Pinsonneault, basse. "La Favorite," par Mme L'Espérance, a été magnifique. M. Lefebvre, de Lynn, autrefois de Montreal, chanta le *Pio Peccatis*, et les Grenadiers, ont eu les honneurs du rappel. M. le Dr Valmar Saint-Germain, nous donna le Noël d'Adam, ainsi que les Rameaux, de Faure. Nous ne pouvons que féliciter M. Saint-Germain pour le succes qu'il a remporté à Southbridge. Tout le monde en parle encore ; aussi il y avait de quoi.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

BALANCES !

Aux Manufacturiers, Compagnies et hommes d'affaires.

Nous venons d'agrandir notre établissement, et nous y avons fait ajouter de nouvelles machines, afin de faciliter nos travaux manufacturiers, de réparations et d'ajustement de toutes les sortes de balances en usage.

Voici le certificat de C. T. Lare et Cie :

"Nous avons trouvé excellent le travail de réparations et d'ajustement de nos balances et poids, et nous n'hésitons pas à recommander votre établissement aux hommes d'affaires en général."

PRITCHARD & ANDREWS

Manufacturiers de Balances

175—RUE SPARKS—175

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Déc. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:

$60,000

PREMIERE SERIE

Valeur des lots - - - - - - - *$50,000*
Gros lot, un immeuble de - - - *$5,000*

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de $5,000	$5,000
1	Immeuble	de 2,000	2,000
10	Terrains à Montréal	de 300	3,000
15	Ameublements	de 200	3,000
20	do	de 100	2,000
100	Montres d'or	de 50	5,000
1000	Montres d'argent	de 20	20,000
1000	do	de 10	10,000
2,147	Lots valant		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots - - - - - - - *$10,000*
Gros lot, un immeuble de - - - - *$1,000*

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de $1,000	$1,000
2	Immeubles	de 500	1,000
4	Moulins à battre	de 250	1,000
50	Chaines d'or	de 40	2,000
1000	Services de toilette	de 5	5,000
1,057	Lots valant		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: No 19, Rue Saint Jacques

MONTREAL, CANADA.

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

— ET DE —

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

Encres Toiray Maurin

LA SYRIENNE

ENCRE A COPIER sans RIVALE

Cette encre, très fluide, et d'une jolie nuance violette en écrivant, devient de suite très noire. Elle est la seule qui produise de bonnes copies plus d'un an après l'écriture.

LE XIXe SIECLE

ENCRE NOIRE-FIXE INALTERABLE

Cette encre, d'un noire très intense en écrivant, se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxyde pas les plumes metalliques et ne dépose jamais.

DEPOT : Chez tous les papetiers et chez tous les libraires.

J. B. ROLLAND & Fils

Agents pour le Canada. 24-a

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

La plus PURE, la plus FORTE, la MEILLEURE

NE CONTIENT NI

Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates, ou autres matières nuisibles.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILLS.

Fabr't de la "Celebrated Royal Yeast Cakes."

L'EXTRAIT

— DU —

Fraisier Sauvage

— DU —

DOCTEUR FOWLER

— GUERIT —

Le Choléra, Choléra des Enfants, Diarrhée et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M. FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Departements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Departements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz. Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandes reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marche d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1 00 par jour. Table d'hôte, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en toutes saisons, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT, Propriétaire.

19 11 87-88

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

$20,000 — I M M E N S E V E N T E — $20,000

— LA PLUS EXTRAORDINAIRE DE TOUTES LES VENTES ! —

IL NOUS FAUT REALISER VINGT MILLE PIASTRES D'ICI AU JOUR DE L'AN - - LA VENTE EST MAINTENANT COMMENCEE - - PAS DE CRÉDIT !

98 et 100 rue SPARKS — KEARNS & RYAN

Les marchandises son vendues à des prix tellement bas que nous nous attendons à créer une révolution dans le commerce.

ARGENT COMPTANT SEULEMENT